

Publié le 31 janvier 2020

La SPLA-IN mobilisée pour la rénovation du centre-ville de Marseille

L'Etat, la Métropole et la mairie de Marseille ont trouvé un accord sur la composition du capital de la Société publique locale d'aménagement d'intérêt national (SPLA-IN)



Créée le 19 décembre dernier, cette société pilotera la rénovation du centre-ville de Marseille lancée par le ministre de la Ville et du Logement, **Julien Denormandie** au lendemain de la catastrophe de la rue d'Aubagne (5 novembre 2018).

La ville de Marseille sera actionnaire à hauteur de 6 % de la SPLA-IN. La Métropole Aix-Marseille-Provence sera majoritaire avec 59 % tandis que l'Etat, via Euroméditerranée, détiendra les 35 % restants.